

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MOULINET
LE DIMANCHE 1^{ER} MAI A SELLES ST DENIS**

**Rendez-vous 6 heures 30
Tirage au sort 6h45**

Règlement :

2 manches de 3 heures 1 ou 2 secteurs
Première manche de 8 h 45 à 11h45 Amorçage 8h35
Deuxième manche de 14 h 30 à 17 h 30 Amorçage 14h20

Licences :

Visa et tampon du médecin pour aptitude à la pratique de la pêche sportive

Par manche :

- 1 l d'esches dont 1/4 maxi de fouillis .
- 15 l d'amorces tamisées , non tassées (terre comprise)
- Bourriche anglaise obligatoire .
- Canne 8m00 maxi
- Pêche à 15m minimum
- Présentation des esches dans boites graduées .
- Classement au poids .

Responsables de l'épreuve : PH CARTON

Buvette Casse-Croute

Pour tous renseignements ou retard

06 86 48 49 52